

HONORAIRES de l'agence MENTON IMMO

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION PROFESSIONNEL COMMERCIAL OU INDUSTRIEL

Par tranche cumulée :

Jusqu'à 30 000 Euros : 2 500 Euros T.V.A. incluse

Jusqu'à 80 000 Euros : 4 500 Euros T.V.A. incluse

A partir de 80.000 Euros : 5,00 % + T.V.A. 20,00 % Soit 6,00 % T.T.C.

VENTE DE TERRAINS

5,00 % + T.V.A. 20,00 % Soit 6,00 % T.T.C.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Cessions de baux ou parts sociales : 5,00 % + T.V.A. 20,00 % Soit 6,00 % T.T.C.

VENTE DE DROIT D'ACCES AU BAIL COMMERCIAL

Honoraires calculés sur le montant du droit d'accès au bail sur base de 5,00 % + T.V.A. 20,00 % Soit 6,00 % T.T.C ; avec un minimum de 3.000 Euros T.T.C.

HONORAIRES DE LOCATION VIDES ET MEUBLEES NON SAISONNIERES

part locataire :

- 10 € T.T.C. (T.V.A. à 20,00 %) du mètre carré habitable pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail
- 3 € T.T.C. (T.V.A. à 20,00 %) du mètre carré habitable pour l'état des lieux

part propriétaire :

- 10 € T.T.C. (T.V.A. à 20,00 %) du mètre carré habitable pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail
- 3 € T.T.C. (T.V.A. à 20,00 %) du mètre carré habitable pour l'état des lieux
- Honoraires d'entremise et de négociation : 50,00 € T.T.C

Garage ou parking :

- 120 Euros TTC Minimum
- LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX OU RENOUELEMENT DE BAIL

10 % T.T.C. du montant cumulé d'une année de loyers hors charges hors taxes du nouveau bail

GERANCE DE LOCATIONS VIDES ET MEUBLEES NON SAISONNIERES, COMMERCES ET INDUSTRIES

Sur la totalité du quittancement 5,83 % + T.V.A. 20,00 % Soit 7,00 % T.T.C.